

*Initiatives ministérielles*

En dernier lieu, ce projet de loi ne nous aidera pas beaucoup à réduire la dette. C'en est presque risible. Tout cela pour des économies de quelque 27 ou 28 millions de dollars? Si le gouvernement baissait d'un point de pourcentage le taux d'intérêt, il économiserait dix fois plus. C'est absolument ridicule. Nous sommes en train de ravager un secteur vital de notre économie pour épargner des sommes presque négligeables.

Le Président me fait remarquer que mon temps est écoulé. Je terminerai donc mon intervention en disant que je prie instamment le gouvernement de réexaminer ce projet de loi. Ce sont les exploitations agricoles familiales qui nous ont permis de bâtir le pays dans lequel nous vivons. J'espère que le gouvernement ne les détruira pas.

**M. Crawford:** Monsieur le Président, je veux demander quelques éclaircissements au député. Il a parlé de légumes, particulièrement de betteraves rouges, de carottes et de tomates. Peut-il donner des précisions sur les paiements anticipés et l'intérêt versé dans le cas de ces récoltes?

• (1610)

**M. Karpoff:** J'ai bien peur de ne pas pouvoir vous donner de détails sur les paiements anticipés pour des récoltes particulières, comme les haricots. Je sais qu'en Colombie-Britannique, où il y a des coopératives de commercialisation des légumes, les paiements anticipés représentent une part importante des liquidités. En dollars, je sais que les emprunts totalisaient 11 milliards, mais pour les emprunts relevant de la loi en question, on est passé de 35 millions en 1957-1958 à 330 millions en 1980-1981, et 563 millions pour la dernière récolte. Je n'ai pas sous la main de ventilation par secteur.

Je sais que dans les diverses collectivités agricoles ce n'est pas le montant total qui importe, mais ce que l'emprunt signifie pour l'agriculteur individuel. Si un gros agriculteur emprunte, 10 000 \$ ou 20 000 \$, avec ou sans intérêt, c'est sans conséquence. Par contre, pour beaucoup d'exploitations agricoles familiales la possibilité d'emprunter 30 000 \$ sans intérêt a une importance considérable.

Donc, même si je ne peux pas donner de ventilation par secteur sur le montant des avances, je sais que pour beaucoup d'agriculteurs individuels, que ce soit un maraîcher, un producteur de grain de l'Ontario ou un agriculteur de l'Alberta, la possibilité d'emprunter joue un rôle considérable dans sa capacité de survie.

**M. Harvard:** Monsieur le Président, beaucoup d'entre nous voient une évolution troublante et ce projet de loi s'inscrit dans le cadre de cette évolution qui, dans le milieu rural, comprend non seulement ce projet de loi, mais aussi l'annulation de services de VIA Rail, la fermeture de bureaux de poste, la réduction du programme

d'assurance récolte, des réductions du développement régional, etc. C'est une évolution qui laisse perplexé.

Le député qui a parlé précédemment mentionnait notre système de gestion de l'offre. À mon avis, il craint que le gouvernement conservateur ne finisse par paralyser le système de gestion de l'offre. Je crains, moi aussi, que la politique du gouvernement ne mette ce système en péril.

Mais il y a autre chose et c'est justement à ce propos que je voudrais poser une question à mon collègue de Colombie-Britannique. J'ai l'impression qu'il y a anguille sous roche, la roche étant, en l'occurrence, l'Accord de libre-échange. On se souvient tous d'avoir entendu de belles expressions comme harmonisation et des règles du jeu qui seraient les mêmes pour tous, enfin ce genre de choses. Pourquoi le gouvernement se débarrasserait-il délibérément de ce programme, en tout cas des dispositions portant sur les prêts sans intérêt qui sont une sorte de subvention? Ces dispositions ne lui coûtent pas très cher pourtant, soit environ 27 millions de dollars. Pourquoi le gouvernement supprimerait-il cette caractéristique particulière du programme alors même qu'il entame, avec les Américains, des négociations sérieuses sur la définition d'une subvention? Le député ne trouve-t-il pas que cette démarche est rattachée en quelque sorte à l'Accord de libre-échange?

**M. Karpoff:** Il ne fait aucun doute, à mon avis, que l'Accord de libre-échange inspire chaque démarche que fait le gouvernement. Et on craint, en effet, que directement ou indirectement, il ne mette à mal nos offices de commercialisation et nos systèmes de gestion de l'offre. J'ignore pourquoi cette charge contre nos systèmes de gestion de l'offre se produit maintenant, mais ce que je sais, c'est que curieusement, les Américains ne font actuellement aucune tentative, dans le cadre de leur propre programme, pour réduire leurs équivalents au cours de l'exercice de 1989-1990.

C'est à croire que nous faisons plus que dire aux Américains que les règles du jeu sont les mêmes pour tous: nous les prévenons que nous leur donnerons une longueur d'avance sur nous. Je crois qu'à long terme, cette façon d'agir nuira gravement au Canada.

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur le Président, j'interviens dans l'espoir de faire entendre raison à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration et quoique ce soit une tâche presque impossible, je veux bien essayer d'autant plus que la ministre est dans l'ignorance la plus complète de ce qui se passe dans l'Ouest.

En outre, la Chambre des communes est un endroit où les députés doivent tout tenter pour amener tous les esprits étroits que nous avons devant nous à s'ouvrir. Je pense qu'un jour ou l'autre, nous avons tous lu quelque chose sur les supplices chinois, notamment sur celui de la goutte d'eau qui est si efficace pour faire tomber toute